

La future PAC après 2013

Déclaration du groupe Coopération

M. Verdier. Je veux intervenir sur des points de nuance. Lors de ces travaux, notre groupe a proposé une quinzaine d'amendements, pour la plupart repris. Je ne vais donc pas insister sur les points d'accord, mais simplement souligner que nous sommes enfermés dans une réflexion qui portait sur les propositions des hauts fonctionnaires de Bruxelles. Les orientations générales ayant ainsi été données dès le départ, il me semble que l'on a négligé une ouverture plus générale pour traiter ce sujet.

Je voudrais d'abord intervenir sur le bilan, et un certain nombre de critiques que nous partageons. Vous avez oublié un point essentiel : dans cette PAC, il y a eu des laissés pour compte. Toute l'agriculture spécialisée, les fruits, les légumes, la viticulture, la fameuse « Agriculture méditerranéenne », tous ces secteurs ont été complètement occultés dans le bilan. Il m'aurait été agréable de les y voir figurer et que vous les preniez en compte.

Lorsque l'on évoque par ailleurs et à juste titre la nécessité de limiter la volatilité des prix en constituant des stocks, et nous sommes favorables à cette idée pour éviter l'envolée des cours, nous rappelons qu'il y a aussi parfois la chute des cours. Parallèlement à cette constitution de stocks importants, il faut également favoriser - vous le dites un peu, mais il fallait insister plus - tout ce qui est organisation de la production et des producteurs, en un mot mettre l'accent sur le pouvoir économique des producteurs.

Je veux parler aussi de la notion d'autosuffisance dans le bilan. Vous évoquez le fait que nous ne sommes pas arrivés à l'autosuffisance, mais encore faut-il dire pourquoi. Je prends un exemple emblématique : en matière de raisin de table, nous produisons 15 % de ce que nous consommons. Savez-vous pourquoi ? Tout simplement parce que la concurrence se fait d'une manière sauvage sur des bases qui sont souvent celles du moins-disant social. Nous sommes en train de payer la faillite de l'Europe sur ce point. Nous partageons ici l'opinion de nos collègues des entreprises qui tout à l'heure évoquaient la nécessité d'une Europe plus forte en matière de sécurité alimentaire.

Je voudrais insister sur un point, sans doute celui sur lequel nous sommes le plus réservés, à savoir l'exportation, qui suscite comme un malaise. Oui, nous sommes favorables au développement d'une vitalité dans les territoires, aux ventes directes et à tout ce qui peut être fait à ce niveau. Mais nous affirmons que la vocation exportatrice de l'agriculture française doit être mise en avant : huit milliards d'excédents !

Je ne vais pas vous assommer de chiffres, mais demain, avant la réunion de la section, je vous ferai parvenir un tableau. On y voit qu'au total, la capacité d'exportation de la France est de trente sept milliards d'euros. Certes, il y a le vin, et je vous remercie de l'avoir signalé, mais il y a aussi les matières premières et les céréales et elles ont été oubliées. Je me suis demandé s'il n'y avait pas sur ce sujet comme une espèce de dissonance entre nous.

Enfin, il faut parler de la protection de l'environnement et de l'efficacité économique. Nous sommes d'accord sur l'idée de réconcilier agriculture et écologie et nous nous y employons avec une donnée très simple : il faut convaincre plutôt que vaincre et donc faire en sorte que massivement, les agriculteurs puissent s'intégrer à ces démarches. En ce qui nous concerne, nous avons initié l'idée de l'agriculture écologiquement intensive qui se rapproche du concept que vous évoquez. Lors de la dernière réunion de la section de l'environnement, une coopérative est venue exposer cette démarche dans laquelle il s'agit de réussir à mettre en œuvre le développement durable, liant l'efficacité économique, le respect environnemental et la dimension sociale.

En conclusion, on a franchi la première étape. Il reste encore à progresser, d'autant que vous avez négligé une nouveauté importante : nous sommes dans la phase d'une co-décision à Bruxelles. Ce ne sont pas ses hauts fonctionnaires qui décideront aujourd'hui, quelles que soient leurs compétences, mais il est prévu un débat au Parlement au cours duquel nous avons bien l'intention d'agir.